

- coopérer en vue de l'adhésion de nouveaux membres à l'OMC sur la base du respect des règles de l'OMC et de la réalisation d'un accès significatif au marché ;
- promouvoir l'efficacité de gestion et de fonctionnement de l'OMC.

b) Négociations encore en cours dans le cadre de l'Uruguay Round

Ils coopéreront et s'engageront à mener à leur terme les négociations sur les télécommunications et les services financiers, en cherchant à conclure de véritables accords multilatéraux fondés sur le principe de la NPF, ainsi qu'à assurer la libéralisation multilatérale des transports maritimes.

c) Marchés publics

- Ils conviennent des objectifs généraux suivants : encourager tous les membres de l'OMC à adhérer à l'accord de l'OMC sur les marchés publics (AMP) et améliorer les disciplines de l'accord.
- Ils s'engagent à remplir pleinement les obligations qui leur incombent au titre de l'AMP et dans le cadre des négociations en cours sur les marchés publics, au sein de l'OMC, et favoriseront le lancement de nouvelles négociations visant à réellement couvrir tous les marchés publics et à impliquer tous les membres de l'OMC.
- Ils conviennent de commencer à élaborer un accord multilatéral sur la transparence, l'ouverture et la régularité des marchés publics, qui contribuerait également à réduire la corruption comme entrave aux échanges.

d) Nouvelles questions en matière de politique commerciale

Ils aborderont ensemble, dans le cadre de l'OMC et dans d'autres enceintes internationales, les nouvelles questions dans le domaine commercial, notamment :

- i) environnement : ils donneront suite au rapport du Comité de l'OMC sur le commerce et l'environnement (CCE) destiné à la réunion ministérielle de Singapour en oeuvrant au sein du